



Procès-verbal de l'Assemblée Générale De l'Association Jardins de Tomates Le 18 octobre 2025

Le président Patrick Castan ouvre la séance en remerciant de leur présence, Monsieur le Maire de Landiras et Madame Bernède, propriétaire du terrain loué par l'association.

Il présente l'ordre du jour, en fait lecture et le fait adopter (Vote à l'unanimité).

Ordre du jour :

- Candidatures au renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus aux rapporteurs
- Prévisions 2025-2026
- Cotisations
- Questions diverses

Après avoir rappelé que statutairement l'association n'a pas d'obligation en matière de quorum et que l'exercice rapporté couvre la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, le président déclare l'Assemblée Générale ouverte et indique que 76 personnes sont présentes ou représentées.

Candidature au renouvellement des membres du conseil d'administration

Rappel préalable :

Le bureau est composé de :

Patrick CASTAN, Président

Claude MACQUIN, Trésorier

Alain COUFFRANT, secrétaire

Le conseil d'Administration actuel est composé de :

Catherine BIESSY

Pascal BONNETERRE,

Sylvie BONNETERRE

Martine LAGARRIGUE

Patrick MORISSE, webmaster, appui informatique,

Didier RAMBERT,

Pascal THOMASSON,

L'association s'appuie sur une cinquantaine de bénévoles dans l'exécution des diverses et nombreuses tâches complémentaires de ses activités dans un esprit de Partage, Respect, Solidarité et Tolérance qui constituent les valeurs de base de notre association.

Pascal BONNETERRE a demandé à se retirer du conseil d'administration.

Nous avons reçu deux candidatures :

May TUORAA,
Philippe JUND,

Statutairement, l'association n'est pas contrainte par le nombre de membres du Conseil d'Administration. Le président demande donc que l'on entérine ces deux candidatures. Le vote à l'unanimité valide cette demande.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi constitué :

Le bureau :

Patrick CASTAN, Président
Claude MACQUIN, Trésorier
Alain COUFFRANT, secrétaire

Les administrateurs :

Catherine BIESSY,
Sylvie BONNETERRE,
Philippe JUND,
Martine LAGARRIGUE,
Patrick MORISSE, webmaster, appui informatique,
Didier RAMBERT,
Pascal THOMASSON,
May TUORAA.

Rapport moral.

Comme chaque année, Le président déroule la vie de l'association au fil de la saison en commençant par Langon 2024.

La fête annuelle de Langon "Paille et ripaille" marquait pour nous, en 2024, les 18 ans de l'association. C'est donc sur ce thème qu'il a été décidé de célébrer cet anniversaire majeur.

Celui-ci mettait à l'honneur les bénévoles (aux environs de 200) qui ont aidé un jour, 1 mois, 1 an et beaucoup plus pour certains.

Une autre fresque retraçait une année de bénévolat à jardins de tomates. 3000 visiteurs ont beaucoup apprécié notre stand, tant visuellement que gustativement avec le "bar à juju" et les dégustations de nos tomates.

Par ailleurs, quelques nouvelles bonnes volontés sont venues grossir les rangs des bénévoles, nous sommes désormais une cinquantaine d'actifs tout au long de l'année.

Les cinq rencontres jardinières nous ont apporté un renfort bien venu lors des rempotages. Pour autant nous envisageons de les réorganiser afin de mieux les encadrer et de proposer autre chose. Par exemple un triptyque "rempotage, plantation et grainage" pour nos visiteurs afin de leur montrer notre façon de faire pour leur « faire faire ». Nous reviendrons ultérieurement, plus précisément, dans nos lettres d'information, dès que le projet sera effectif.

Nous avons eu aussi des rencontres avec un public très jeune. En effet, en liaison avec le relais petite enfance d'Illats, nous avons organisé 2 séances qui ont permis aux enfants de moins de 3 ans de découvrir la culture des tomates et de se régaler.

Ils ont adoré "patouiller" dans la terre, leurs mamans, certainement, beaucoup moins.

Les rendez-vous prévus au printemps ont été annulés pour raison de santé de l'animatrice. Cette expérience est à reconduire sans aucun doute.

D'autres actions pédagogiques de sensibilisation à la nature se sont déroulées, par exemple, au profit des élèves du collège de Saint- Symphorien

Nous avons aussi participé à la soirée des acteurs économiques à Landiras ; nous permettant ainsi, de faire connaître, un peu plus l'association.

D'autres rencontres intéressantes et souvent récurrentes - ce qui prouve que nos interlocuteurs ne s'ennuient pas - avec les jardiniers de France de Saint Médard en Jalles ou ceux des coteaux d'Artigues, ceux de Pessac, sans oublier les pensionnaires du foyer de Saint Michel de Rieufret, les apprenants adultes du CFA de Pugnac, les membres de l'association Jardins de Lapins de Saint Selves et des particuliers volontaires, désireux d'apprendre. A noter que toutes ces rencontres se sont souvent terminées (tradition Gauloise oblige) par un repas pris en commun dans la joie et la bonne humeur...

Cette liste est certainement incomplète. Des rencontres, plus ou moins formelles se sont déroulées avec des organismes de la Communauté de Communes de Podensac. A défaut, parfois de soleil, le sourire a toujours été présent. Chacun a pu apprendre de l'autre et passer une bonne journée au plein air, c'est bien là l'essentiel.

Ces actions traduisent bien le rayonnement de l'association à Landiras et autour de Landiras, voir plus loin.

Cette énumération ne tient pas compte des rencontres toujours très riches lors de nos distributions et de nos expositions.

D'une façon générale, nous aborderons maintenant les envois de graines, les semis, les rempotages et les distributions.

Les envois de graines cette année restent dans la lignée des autres années. La seule particularité est la progression exponentielle de nos envois vers l'étranger et en particulier, les Etats-Unis. Nous y reviendrons lors du bilan chiffré.

Les semis

Nous avons commencé les semis le 13-février et terminé le 29 mars. Ils n'ont pas posé de problème majeur. Néanmoins certains parmi les semeurs ont le doigté leste, ce qui fait qu'au plus fort d'un "lâché de phalanges" nous avons comptabilisé sur une plaque de rempotage 230 plants au lieu des 150 prévus. Ce n'est pas bien grave. Néanmoins, multiplié par 10 plaques, cela commence à mettre en péril la programmation en vue des distributions. En conclusion, il sera bon d'en tenir compte dans ce nouvel exercice.

Les semis "collection" se sont déroulés sans problème majeur.

Les rempotages

Les rempotages des plants adhérents se sont déroulés du 9 mars au 19 avril.

Nous avons repoté environ 24000 plants à destination de nos adhérents. Même si c'est marginal, quelques erreurs de manipulation ont certainement altéré la joie d'adhérents qui ont découvert des cerises, là où ils attendaient des grosses tomates. Il nous faut faire davantage attention. C'est pourquoi pour les prochains semis nous allons faire l'acquisition de plaques de 60 et 96 alvéoles. Ce qui devrait limiter un peu plus les erreurs en supprimant les plaques de 150 à 2 voire 3 variétés.

Les repotages de la collection ont posé quelques problèmes de classement. Sans vraiment savoir où le bât blesse, il faut réfléchir à nouveau à une autre organisation afin de ne pas avoir à refaire le tri en fin de repotage, ce qui a retardé la plantation. Nous allons nous atteler à la tâche pour nous améliorer.

Les distributions

« Que d'eau, que d'eau !! »

En effet, une de nos distributions majeures à Pujols sur Ciron a malheureusement pris l'eau. Nous avons mis en place à 8h00 comme les autres années et replié à 14h00. Il est tombé des trombes d'eau qui ont rebuté les visiteurs de la fête. Quelques adhérents déjà inscrits sur le site ont bravé les éléments et sont venus chercher leurs plants, limitant les dégâts d'une journée qui aurait pu être très négative.

Compte tenu des problèmes rencontrés l'an dernier à Vertheuil, - 1400 plants distribués et près de 800 autres cassés à cause de leur fragilité - nous avons décidé de réorganiser les distributions dans le Médoc.

Le principe étant que les adhérents, après s'être inscrits sur le site, pouvaient commander en ligne. Les commandes étant à retirer dans 3 points du Médoc, à des dates prédéfinies, à Saint Médard, à Saint Laurent et à Saint Christoly. Nous avons préalablement envoyé un mail aux adhérents de l'année précédente pour les avertir. Le bilan est contrasté. Au niveau de l'an dernier pour le nombre de plants (1300), il n'est pas au niveau des années fastes (plus de 2000 plants voir 3000). Cet été nous avons rencontré des adhérents du Médoc lors d'une exposition. Ceux-ci étaient déçus de ne pas nous avoir vu à Vertheuil début avril. De toute évidence, ils n'avaient pas pris connaissance du nouveau protocole. Il s'avère donc nécessaire d'être présent à Vertheuil l'an prochain ne serait-ce que pour expliquer la nouvelle procédure que nous reconduirons sur ce nouvel exercice.

Lors de l'exposition à la citadelle de Blaye, bon nombre de visiteurs ont regretté l'éloignement de notre association. Si des adhérents du Blayais se sentaient prêt à faire « point-relais », il serait, peut-être possible d'organiser une distribution à l'image de ce qui se fait dans le Médoc ; et pourquoi pas aussi sur le Bassin aux mêmes conditions.

Autre constat les distributions après le 1^{er} mai sont un peu trop tardives. Nous y reviendrons lors du bilan chiffré.

La plantation

Après les distributions voici venu le temps des plantations. Nous avons planté environ 900 plants collections au château et réparti 1800 plants dans les jardins des bénévoles volontaires pour recevoir et grainer ces plants. Heureuse initiative depuis 16 ans, comme vous pourrez le constater. L'ACPI de Philippe Lachamps a hébergé le reste des doubles sur son terrain à la ferme du Peuge à Pessac.

La plantation sur le terrain s'est avérée calamiteuse. Celle prévue à la mi-mai s'est faite un peu tardivement (3^e et 4^e semaine). A partir de ce moment, la météo nous a joué un mauvais tour. La canicule de fin mai et début juin a bloqué la croissance et le bon enracinement des plants. Nous n'avons pas arrosé, semble-t-il, suffisamment. Les plants sont restés petits et ne se sont jamais totalement rétablis.

Pour arranger les choses nos amis les bêtes ne nous ont pas épargné. Assoiffés, deux chevreuils sont venus se restaurer avec nos jeunes plants et les cucurbitacées prévus pour les animations de fin de saison. De plus ces chevreuils n'ont pas été nos seuls visiteurs gourmands. Des lapins, des oiseaux, un renard, un blaireau, un sanglier et même un ragondin se sont aventurés dans nos jardins.

Donc bilan : peu de tomates et pas de citrouilles. Les tomates ont mûri tardivement et étaient plus douces que d'habitude, à cause de l'arrosage plus fréquent. De plus la conservation fut plus difficile.

Heureusement les doubles de la collection plantés chez nos bénévoles et à l'ACPI ont sauvés le grainage qui reste conséquent et surtout nous ont permis d'honorer nos engagements de l'été. Merci encore, aux hébergeurs de l'association et à l'ACPI de Philippe Lachamp.

Le bilan chiffré

- Les chiffres de la communication :

Le site de « jardins de tomates » a été visité entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2025 par plus de 84 000 personnes qui ont tourné un peu plus de 1280000 pages. Les visites sur notre site sont en constante évolution. Enormément en France et aussi un peu partout dans le monde, mais particulièrement et curieusement en Inde et en Iran (plus de 40000 vues chacun), où nous n'avons jamais envoyé de graines.

Les vues sur Facebook sont plus réduites 42000 sur un an. Le profil type du « followers Facebook » : c'est une personne qui habite en France à 85%, plus précisément autour de Bordeaux et qui a plus de 55 ans.

Pour autant, nous sommes à la recherche d'une personne qui pourrait nous apporter son expérience et sa compétence en matière de communication car il faut savoir parfois, reconnaître ses points faibles.

- Les chiffres des envois des graines

Le nombre d'envoi des sachets de graines est relativement stable : moins 2% par rapport à l'année dernière. 10709 contre 10832 l'an dernier.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
6504	8626	9894	8672	8732	9141	covid	Covid	11564	10832	10709
					409			2423	-732	-129
					4,50%				-6,50%	-1,50%

Nous avons effectué 432 envois cette année contre 462 l'année dernière dont 68 dans le monde entier ; soit une progression de 283% (24 l'an dernier)

A noter les 14 envois aux Etats-Unis contre 1 seul l'an dernier. Nous ne renouvelons pas les envois aux Etats-Unis car les contraintes douanières imposées ne sont plus supportables pour l'association.

Pays	2023-2024	2024-2025	Δ
France	438	364	-74
Allemagne	2	4	2
Arabie Saoudite		1	1
Australie		1	1
Autriche			-1
Belgique	10	14	4
Canada	1	7	6
Côte d'Ivoire		1	1
Danemark		1	1
Espagne	6	8	2
Etats Unis		14	13
Grande-Bretagne		4	4
Irlande		2	2
Italie	1	2	1
Luxembourg		1	1
Norvège		1	1
Pays Bas			-1
Pologne		1	1
Polynésie		2	2
Portugal	1	1	
Suède	1	1	
Suisse	2	2	
Etranger	24	68	44
Total adhérents	462	432	-30

Voici un comparatif des variétés les plus demandées ces deux dernières années. On constate qu'il y a 3 variétés récurrentes : cœur de bœuf, noire de Crimée et andine cornue.

2023-2024		
Clé	Variétés	Qté
1	Coeur de Bœuf	118
2	Andine Cornue	83
3	Ananas Zebra	77
4	Noire de Crimée	77
5	Baby Blue	75
6	Ananas Bleue	71
7	Bloody Butcher	67
8	Ananas	65
9	Grosse Plate du Portugal	62
10	Miel du Mexique	62

2024-2025		
Clé	Variétés	Qté
1	Abraham Brown	93
2	Afternoon Delight	88
3	Délice du Jardinier	83
4	Noire de Crimée	83
5	Andine Cornue	82
6	Alice Roosevelt	78
7	Belmonte à Cœur de Bœuf	78
8	Cœur de Bœuf	77
9	Ananas Malibu	70
10	Anawine	69

Les chiffres des distributions

- 6 distributions au Château : 8460 plants distribués pour une recette adhésion de 8880€
- 10 distributions à l'extérieur : 7470 plants distribués pour une recette adhésion de 7127€

Le constat est simple : le château est de plus en plus connu des adhérents. En vrai, les adhérents estiment avoir la certitude d'avoir tous les plants qu'ils désirent, ce qui n'est pas forcément garanti lors des distributions extérieures.

Autre constat : les distributions après le 1^{er} mai n'attirent que les retardataires et ceux qui ne voient que par les dates des Saints de glace. Peut-être devrions nous augmenter le nombre de distributions au château avant le 1^{er} mai ?

La distribution sur un marché comme à Léognan cette année n'est pas à reconduire, pas seulement à cause des tonnes d'eau que nous avons pris sur le dos mais surtout parce que les gens ne sont pas là pour adhérer à une association. Pour la petite histoire des adhérents sont venus au château le jour de Léognan alors qu'il n'était pas prévu de distribution. Bilan 150 plants de plus distribués au château.

Autre remarque : la distribution de Pujols a été beaucoup moins productive que les autres années. 1300 plants au lieu des 2500 habituels. Raison majeure : le reste de la pluie de Léognan qui avait même décidé d'être froide.

Lieu	Plants	Recette	Dépense	Bénéfice
Château Landiras	2210	2 441,00 €	50,00 €	2 391,00 €
Château Landiras	2150	2 193,00 €	50,00 €	2 143,00 €
Château Landiras	370	385,00 €	25,00 €	360,00 €
Château Landiras	2200	2 295,00 €		2 295,00 €
Château Landiras	930	1 046,00 €		1 046,00 €
Château Landiras	600	645,00 €		645,00 €
Château Landiras	8460	9 005,00 €	125,00 €	8 880,00 €
Vertheuil (3 distributions)	1300	1 300,00 €		1 300,00 €
Loubens	600	600,00 €	120,00 €	480,00 €
Léognan	220	310,00 €		310,00 €
Pujol/ciron	1300	1 400,00 €	420,00 €	980,00 €
Langon (2 jours)	1250	1 473,00 €	160,00 €	1 313,00 €
Rions	1110	1 170,00 €	165,00 €	1 005,00 €
Carrignan	460	510,00 €		510,00 €
Monségur	500	530,00 €		530,00 €
Landiras	500	546,00 €	77,00 €	469,00 €
Cénac	230	230,00 €		230,00 €
Extérieur	7470	8 069,00 €	942,00 €	7 127,00 €
Total	15930	17 074,00 €	1 067,00 €	16 007,00 €

Les chiffres des adhérents

Le nombre d'adhérents est légèrement en baisse sans signification particulière.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Δ
France	1467	1350	1284	-66
Etranger	32	24	68	44
Total adhérents	1499	1374	1352	-22

Rapport financier 2024-2025.

Les charges :

Vous retrouvez le total général des charges et des produits sur les trois dernières années. Ce qui nous intéresse le plus est la dernière année. Sur ce tableau il faut prendre en considération toutes les dépenses et tous les produits y compris les abandons de créances qui sont comptés en moins et en plus.

En moins si nous avons dû payer toutes nos créances (par exemple les frais d'essence des bénévoles ou le loyer de la ferronnerie)

En plus : les abandons de créances des bénévoles et celui de la propriétaire de la ferronnerie (loyer).

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Total général des charges	75 056,27 €	77 450,19 €	61 929,45 €
Total général des produits	72 191,16 €	73 549,54 €	61 882,78 €
Résultat annuel	-2 865,11 €	-3 900,65 €	-46,67 €

Voici les coûts totaux de nos charges pour cette année. D'une part, celles que nous avons budgétisées et d'autres part celles que nous avons réalisées.

Charges	Prévisions	Réalisations	Δ
Annuelles récurrentes	24 890,00 €	21 655,05 €	3 234,95 €
Achats et investissements	10 200,00 €	3 768,13 €	6 431,87 €
Expositions et communication	6 000,00 €	6 894,02 €	-894,02 €
Totaux	39 990,00 €	31 150,45 €	8 772,81 €

Ce qu'il faut retenir de ce tableau c'est qu'une année de fonctionnement nous coûte environ 22000€. Nous y reviendrons lors de l'explication des projets pour l'année qui vient.

De plus au fil des mois nous avons acquis la certitude que nous devrions déménager tôt ou tard du Château de Landiras. C'est pourquoi nous avons modifié, en cours de route, les plans d'investissements et d'achats prévus au budget 2024-2025. Nous avons décidé de ne plus investir sur le château et nous avons annulé certains achats.

Les recettes :

Hormis la subvention de la ville de Landiras 1000€ cette année encore, Les recettes sont principalement constituées par les cotisations et les dons faits à l'association.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	
Découverte (10€)	5 600 €	4 460 €	4 350 €	-110 €
Adhérent (20€)	11 880 €	11 760 €	11 880 €	120 €
Bienfaiteur (30€ & +)	5 920 €	5 790 €	6 570 €	780 €
Total:	23 400 €	22 010 €	22 800 €	790 €

Donateur (50€ & +)	10 156 €	10 815 €	8 981 €	-1 834 €
Don autre			199 €	199 €

Total :	33 556 €	32 825 €	31 980 €	-845 €
---------	----------	----------	-----------------	---------------

Aide au frais de port	971 €	1 528 €	1 043 €	-485 €
-----------------------	-------	---------	----------------	---------------

Les cotisations découvertes sont largement en baisse mais généreusement compensées par les cotisations bienfaiteurs. Les adhésions classiques sont on ne peut plus stables par rapport à l'an dernier.

Les dons suivent la conjoncture, ils sont largement en baisse. Moins 1834€.

Le montant des aides au frais de port est en baisse. 1043€ au lieu de 1528€ l'an dernier. C'est normal dans la mesure où nous avons décidé de limiter cette aide au nécessaire. Les envois de graines nous ont coûté 978€

En conclusion, nous tiendrons compte de ces constatations dans l'élaboration du budget de ce nouvel exercice.

Le point des finances :

Nous pouvons dire objectivement que nos finances sont très bonnes. Elles sont dues à notre bonne gestion depuis un certain nombre d'années. Nous étions conscients que la vie de château arriverait tôt ou tard à son terme. Nous sommes donc prêts à aborder ce futur déménagement sans crainte et sereinement.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Caisse	3,90 €	3,90 €	27,35 €	140,74 €
Crédit Agricole	13 546,49 €	1 189,03 €	276,89 €	0 €
Crédit Mutuel du Sud-Ouest	0,00 €	17 273,59 €	17 433,04 €	8 837,42 €
PayPal	3 079,79 €	172,33 €	191,40 €	215,32 €
Livret A	50 411,38 €	59 235,18 €	53 562,79 €	70 375,00 €
Compte titre	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Total	67 056,56 €	77 889,03 €	71 506,47 €	79 583,48 €
En cours (+) CA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
En cours (+) CMSO	0,00 €	0,00 €	60,00 €	0 €
En cours (-) CA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 €
En cours (-) CMSO	0,00 €	600,00 €	93,16 €	0 €
Total réalisé au 30 juin 2025	67 056,56 €	77 289,03 €	71 473,31 €	79 583,48 €

En conclusion : nous savons que nous devons limiter les bénéfices et qu'une association loi 1901 ne doit pas en faire.

Néanmoins il faut admettre que les économies réalisées nous permettront de faire le déménagement sereinement. Nous pourrons assumer les frais inhérents sans trop de difficulté.

Dans le contexte actuel, il est de plus en plus difficile de compter sur les subventions et les aides diverses. Pour autant nous ne manquerons pas de demander de l'aide aux acteurs publics et privés si besoins.

Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale approuve les rapports moral et financier à l'unanimité. Elle donne quitus aux Administrateurs.

Projet 2025-2026.

Le château étant vendu, nous avons décidé d'anticiper le déménagement. Nous sommes désormais locataire d'un terrain situé 3 route de Matriques à Landiras.

Sauf contre ordre, nous ne sommes pas dans l'urgence, c'est pourquoi nous envisageons de faire ce déménagement en 2 ans.

1°phase à partir de l'automne 2025 :

- Préparation du terrain en vue de la plantation de la collection au printemps 2026
- Installation d'une nouvelle serre de 460 m², (équivalent à la surface actuelle de nos 4 serres)
- Aménagement de l'entrée du terrain.
- Création d'une noue pour l'évacuation de l'eau de pluie,
- Réalisation d'un parking,
- réalisation de tranchée pour passer les gaines électriques et les tuyaux d'eau.
- Mettre en service les compteurs d'électricité et d'eau,
- Mise en place d'une clôture autour de la zone occupée.

2°phase après les distributions 2026 au château (mi-mai) si possible financièrement ou plus sûrement sur l'exercice 2026-2027 :

- acquisition de deux conteneurs pour ranger le matériel nécessaire à la culture.
- acquisition d'un ou deux bungalows pour remplacer les chalets actuels,
- démontage des 4 serres
- Suppression des chalets
- Nettoyage de la zone occupée au château.

Le point sur les avancées du dossier :

Nous avons signé, le contrat de location de 900€ par an qui a pris effet le 1er septembre 2025,

Le terrain de culture de 2200 m² divisé en deux zones a été travaillé et a fait l'objet d'une étude de sol par une société d'agronomie spécialisée.

Nous avons un devis pour l'achat d'une serre d'occasion à M. Boirie. Le chantier se fera sous sa direction.

La société Mano nous a établi un devis pour l'aménagement du terrain : parking, clôture, tranchées, noue, élagage haies.

Dossier administratif :

Le service des autorisations du droit des sols de la CDC du Sud Gironde nous a renvoyé vers la chambre d'agriculture.

Avec l'aide de Mme ARQUEY de la chambre d'agriculture nous avons constitué le dossier du permis de construire.

La demande a été déposée le 2 octobre 2025

La demande auprès d'Enedis pour l'installation de l'électricité est en cours.

L'activation du compteur d'eau, le contact a été pris avec la mairie.

Nous avons trouvé une société pour les containers et bungalow que nous achèterons plus tard.

Prévisions financières :

Pour la première phase, nous avons prévu de dégager 45000€ sur notre réserve. Pourquoi cette somme ? En fait, elle découle de notre gestion. Une année de fonctionnement coûte bon an mal an de 22000€ à 25000€ comme vous avez pu le voir lors du bilan comptable. Aussi, il nous semble plus raisonnable d'avoir cette somme minimum en réserve en permanence. L'état de nos finances nous permet donc de dégager dans un premier temps ces 45000€ sans compromettre la vie de notre association.

23000€ pour l'aménagement du terrain

10000€ pour l'achat de la serre

12000€ pour les frais annexes ou imprévus

1600€ pour le raccordement au réseau électrique (par exemple)

5000€ pour l'aménagement des serres (tables de rempotage, réalisation des tables pour les plants 100m linéaire à réaliser pour accueillir les plants « adhérent » et les plants « collection »).

Le reste : 5900€ pour les imprévus ou le bungalow et les conteneurs s'il en reste.

Pour autant, il est envisagé de faire une demande de subvention au FDVA (fond pour le développement associatif)

Voire d'engager une action de crowdfunding pour nous aider à aménager une zone d'accueil du public dans le cadre des rencontres jardinières.

Voire de rechercher un mécène pour nous aider à réaliser notre projet.

Néanmoins, cette année le trésorier a effectué 3 formations comptables dans le but de nous aider à réaliser les différentes demandes de fond. La conclusion est simple : il est plus facile de faire une demande au père Noël ou comme disait un philosophe bien connu (Coluche) : « dites-moi ce que vous manque, je vous apprendrai à vous en passer ». (sic)

Cotisations.

Proposition est faite de maintenir aux tarifs actuels tant pour l'envoi des graines que pour la distribution des plants.

La cotisation « découverte » à 10€

La cotisation « adhérent » à 20€

La cotisation « bienfaiteur » à 30€

Le don à partir de 50€ avec un reçu fiscal

L'aide aux frais postaux est toujours fixé à 3€.

Le président fait voter le maintien de ces tarifs. Approuvé à l'unanimité.

Conclusion du Président.

« Je tiens à remercier en priorité, tous les copains jardiniers bénévoles pour leur aide et leur implication. Chacun fait le maximum avec ses moyens. Je n'oublie pas Stacey, Samuel et André dans le Médoc qui nous ont permis de distribuer nos plants.

Je remercie aussi tous ceux, malgré le fait qu'ils ne soient pas forcément adhérents, qui nous aident et nous apportent leur soutien. C'est le cas en particulier des employés de la Mairie de Landiras et de Madame Arquy de la Chambre d'Agriculture que je tiens à nouveau à saluer pour son aide bienveillante.

Globalement le bilan de l'année est encore une fois très positif. L'exercice que nous avons déjà entamé est et sera, à coup sûr, très riche. Le travail qui nous attend sera difficile et très chronophage. C'est pourquoi, il nous faudra serrer encore plus, les rangs, ce dont je ne doute pas.

L'Assemblée Générale est désormais close pour cette année. Le Président remercie les participants et les convie à partager le repas commun.

LE PRESIDENT